



# Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr

## Agenda

**Vendredi 6/05 :**

**Don du sang**

Salle ERA - 15h - 04 77 64 28 95

**Dimanche 8/05 :**

**Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945**

Départ du cortège devant la mairie - 11h30

**Vendredi 13/05 :**

**Projection de courts métrages humour organisée par CréAction dans le cadre du "Cut Cut Festival"**

Salle La Parenthèse - 20h30

06 11 73 05 56

**Samedi 14/05 :**

**- Kid Athlé organisé par l'Amicale Marche et Athlétisme Renaison (AMAR)**

Terrain de foot stabilisé et piste d'athlétisme - 13h30

07 72 25 67 89

**- Spectacle organisé par Solidarité Orphelinat Pagouda (SOP)**

Salle La Parenthèse - 20h30

06 09 01 14 19 - **ANNULÉ**

**Mardi 17/05 :**

**"ApéroLyrique" organisé par le Comité des Fêtes et Les Variétés Lyriques**

La Parenthèse - 19h

06 50 03 04 02

**Vendredi 20/05 :**

**Tour des monts de la Loire (contre la montre) organisé par Roanne vélo FSGT**

Départ rue du 10/08/1944 - 19h

07 87 63 06 60

**Mardi 24/05 :**

**Opéra lyrique organisé par Les Variétés Lyriques**

La Parenthèse - 19h

06 50 03 04 02

**Samedi 28/05 :**

**- Festival de la proximité "Goûter, plaisir, musique"**

Parking des Halles - 9h/12h

**- Dédicace du nouvel ouvrage de Claire Van Kinh**

Maison de la presse Ballansat - 9h/12h

**Samedi 4/06 :**

**Audition des élèves de l'Atelier musical**

Salle des associations - 14h30

06 61 14 85 18

## Sécurité routière à l'école élémentaire : Permis piétons réussis !



Courant mars, 32 élèves de CE2 et 2 élèves du dispositif ULIS ont travaillé, en classe avec leurs enseignantes, durant 8 séances sur les règles de la sécurité piétons.

A la suite de ce travail, les élèves ont pu passer leur examen final en 12 questions sous l'œil du policier municipal.

C'est en mairie, salle du conseil municipal, que les lauréats, fiers, se sont vus remettre par le maire de la commune, en personne, leurs "permis piétons" qui prouvent qu'ils ont appris les principales règles à respecter et surtout qu'ils ont compris que lorsqu'ils circulent à pied ils ne sont jamais complètement en sécurité.

Ils savent maintenant que tout au long de leur vie ils devront être concentrés et vigilants.

Cette cérémonie a été suivie d'un goûter avec de nombreux échanges entre le maire et les enfants.

Bravo à tous, puisqu'il y a eu 100% de réussite.

A noter : courant juin ce sera au tour des élèves de CM2 pour le passage du "permis vélo".

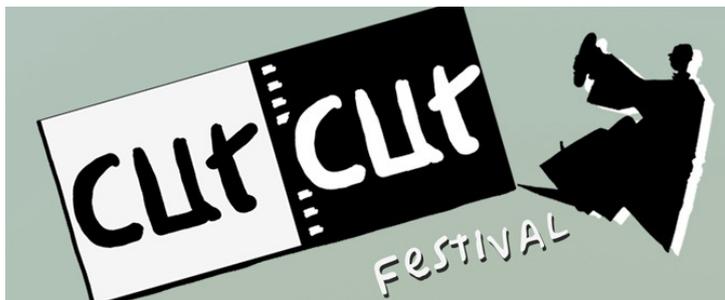
## Fêtes des classes en 2 et en 7

Samedi 24 septembre 2022, Renaison fêtera les personnes dont l'année de naissance se termine en 2 mais aussi en 7 "pour le coup du milieu". Afin de préparer cette journée, l'Association Classes Renaisonnaises vous donne rendez-vous les **mardis 3 mai et 7 juin à 20h** au caveau de la mairie, pour l'organisation de la "fête des classes".

Contact : Mme SERRE - 06 29 71 51 44

classes.renaisonnaises@gmail.com

## Cinéma à Renaison



Depuis 2016 l'association CréAction propose tous les deux ans un festival de films courts de moins de 20 minutes sur le thème de l'humour. C'est le meilleur du meilleur des films primés au cours des trois premières éditions qui vous est proposé le **vendredi 13 mai à 20h30 à la salle de la Parenthèse** (durée 1h35). Il s'agit de 11 films qui ont séduit le Jury, le Public et le Jury Jeunes, en bonus "Pile Poil", de Lauriane Escaffre et Yvonick Muller, CESAR du meilleur Court-Métrage en 2020.

**Tarif unique : 6€**, et en cadeau pour les 100 premiers arrivants adultes un billet pour le tirage national du super loto du vendredi 13 mai !!!

Une belle soirée qui pourrait devenir inoubliable !

Billets en vente à la Maison de La Presse et sur place.

Le CutCut Festival est partenaire des P'tits Bouchons du Roannais. N'hésitez pas à venir avec vos bouchons en plastique. Le CutCut Festival les remettra à l'association.

Contact : M. GAILLARD - 06 11 73 05 56

## Les Variétés Lyriques : Le programme inédit

- **Mardi 17 mai 2022, 19h : ApéroLyrique "Mais c'est quoi l'opéra ?!"** Tarif unique 5€, durée 1h, La Parenthèse

Le temps d'un apéritif, (re)découvrez, dans une ambiance ludique et interactive, le monde de l'Opéra. Entre échanges et extraits musicaux, les artistes de la compagnie Les Variétés Lyriques partageront avec le public leur vision de ce qu'est l'Opéra aujourd'hui.

En partenariat avec le Comité des Fêtes de Renaison.

- **Mardi 24 mai 2022, 19h : Martin Squelette, opéra pour enfant d'Isabelle Aboulker.** Tout public, durée 1h15, tarif : 10€ / tarif réduit : 5€ pour les - 18 ans. La Parenthèse

*"Admettons que l'on réussisse. On arrive à New York... et puis qu'est-ce qu'on fait ?". Matthieu Sorgues, Philippe Macroy et André Baume, trois camarades de classe, ont fait le serment de gagner les États-Unis d'Amérique... Pensionnaires à Saint-Agil, ils se retrouvent le soir pour organiser leur départ. Mais bientôt, Sorgues, puis Macroy disparaissent..."*

Dans cette adaptation du Roman de Pierre Very "Les disparus de Saint Agil", les artistes professionnels des Variétés Lyriques accompagnent les enfants de CM1 et CM2 du groupe scolaire Mâtel de Roanne, ainsi que leurs enseignantes, pour une restitution après deux ans d'ateliers autour de l'Opéra. Une occasion de découvrir que l'Opéra peut être une pratique populaire du XXIème siècle.

## Elections législatives

Le Ministère de l'intérieur a fixé les dates des élections législatives :

- dimanche 12 juin 2022, 1er tour
- dimanche 19 juin 2022, 2ème tour

➤ Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez 2 possibilités :

- En ligne, via [www.servie-public.fr](http://www.servie-public.fr), jusqu'au mercredi 4 mai 2022 inclus
- En mairie, muni d'un justificatif d'identité et de domicile, jusqu'au vendredi 6 mai 2022 inclus.

➤ Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h. Ils sont situés salle des associations, en mairie.

Merci de venir muni obligatoirement de votre pièce d'identité et de votre carte électorale.

➤ Vous ne pouvez pas être présent le jour des élections, pensez au **vote par procuration**.

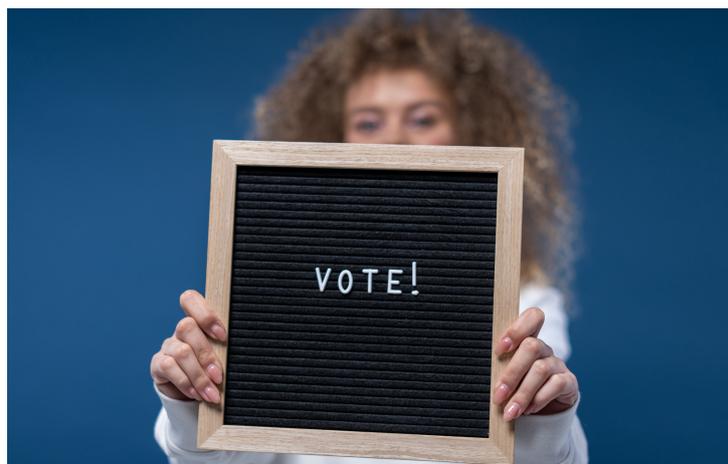
Vous avez 2 possibilités :

- **En ligne, via "MaProcuration.gouv.fr"**. Après avoir rempli le formulaire, vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie du territoire national, un consulat ou un tribunal judiciaire du lieu de résidence ou de travail du mandant. Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée.
- **Avec le formulaire disponible au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, au consulat ou au tribunal judiciaire du lieu de résidence ou de travail du mandant.** Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité. Vous pouvez également le télécharger (Cerfa 14952\*03), le compléter et l'imprimer.

Merci d'anticiper votre démarche afin que votre procuration soit validée pour le jour du scrutin.

Dans les 2 cas, le mandant doit communiquer son **Numéro National d'Electeur (NNE)** ainsi que celui de son mandataire.

Ce numéro se trouve sur la nouvelle carte électorale ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) module "Interroger votre Situation Electorale" (ISE)



## La commune a pris des couleurs !



Depuis quelques jours, le fleurissement printanier a vu le jour sur la commune. Les massifs et pots ont été remplis de tulipes, jonquilles, pensées... par les agents des espaces verts, de quoi faire venir et rester le soleil !



## Médiathèque

La médiathèque vient de renouveler 800 documents, vous en trouverez pour tous les goûts ! Livres pour adultes et enfants, romans, romans policiers, BD, CD, DVD, musique, livres lus...

Les bénévoles vous accueillent 5 placette des halles, les mardis de 16h30 à 18h, mercredis et samedis de 9h30 à 12h. Les prêts sont gratuits, n'hésitez pas à vous renseigner.

## Endiguer l'ambroisie

Chaque année, la période d'août à octobre s'accompagne d'une importante production des pollens d'ambrosies, et ce, en complément des pollens de plantes autochtones.

Notre région est particulièrement concernée par ce risque. En effet, 13% de la population régionale présente une allergie au pollen de cette plante exotique envahissante. Dans les zones fortement infestées, ce pourcentage atteint plus de 20% de la population. Ainsi, cela peut toucher une part importante de la population.

En plus de ses impacts sur l'état de santé des populations, il faut également considérer ses impacts croissants sur les rendements agricoles et la biodiversité.

Il est donc essentiel d'endiguer la prolifération des ambrosies.

Pour cela :

- vous êtes invités à signaler les plants d'ambroisie via la plateforme de signalement ambroisie (<https://www.signalement-ambroisie.fr>) ;
- vous êtes dans l'obligation de détruire les foyers : avant la floraison pour éviter les pollens dans l'air et avant la grenaison pour éviter sa dissémination,
- vous êtes invités à végétaliser les espaces nus ou en friche pour concurrencer l'ambroisie.



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

## Le bruit... pensons à respecter nos voisins !

Rappel : les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30

- les samedis : 9h-12h / 15h-19h

- les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces créneaux horaires.



# Focus : Budget 2022

## SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS ET SANS EMPRUNT

**En fonctionnement le budget s'équilibre**

**2 736 000€**

D'où provient le plus gros des ressources ordinaires : en acquittant le montant des impôts locaux en fin d'année, chacun de nous, contribue de fait, au budget communal à hauteur de 71% du total des recettes réelles de fonctionnement. Le reste des ressources proviennent de contributions de l'Etat (en baisse chaque année), des subventions, des produits domaniaux, des participations des familles (cantine, périscolaire...).

**En investissement le budget s'équilibre**

**2 620 000€**

**Dépenses d'investissement : 2 620 000€**

(2 332 106€ de dépenses d'équipement et 287 894€ d'autres dépenses)

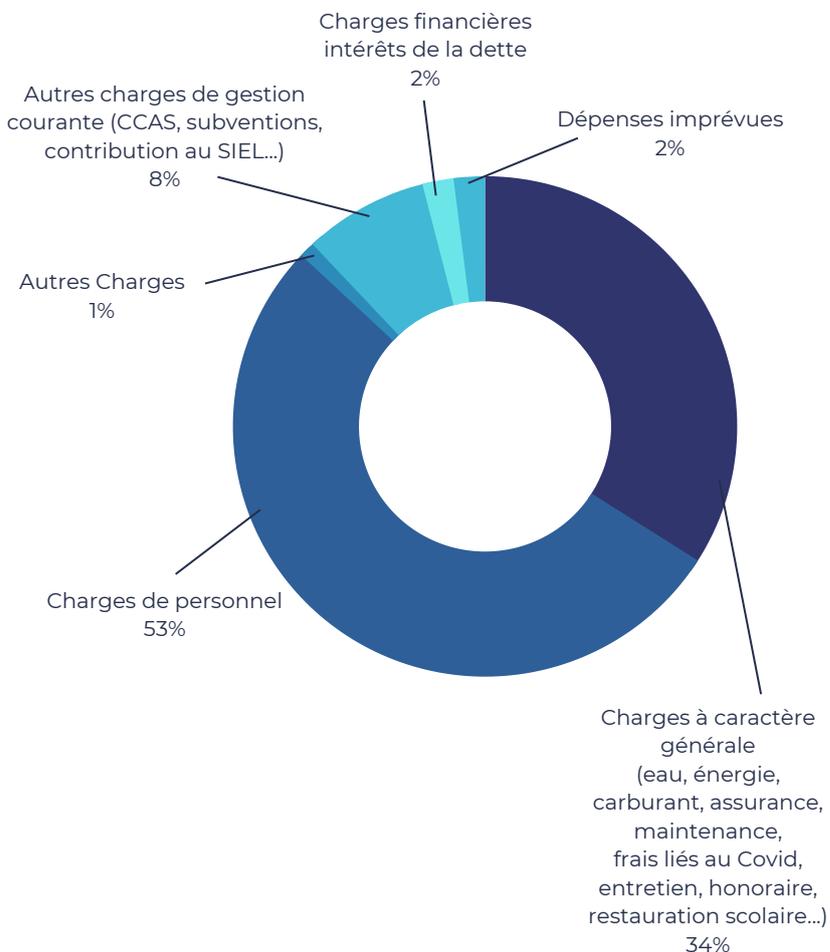
- Travaux de voirie : 167 140€
- Complexes sportifs : 208 120€ (chaudière, sol de la salle ERA, piste d'athlétisme, vestiaires du foot...)
- Ecoles et activités périscolaires : 42 036€
- Provisions pour l'aménagement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et l'extension du restaurant scolaire : 1 473 700€ (travaux prévus en 2024/2025)
- Aménagement des bureaux au rez-de-chaussée de la mairie et renouvellement du parc informatique : 101 840€
- Entretiens des bâtiments communaux : 43 500€ (fibres, local des permanences...)

**PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS :**

**Taxe Foncière Bâtie : 33,13 %**

**Taxe Foncière Non Bâtie : 49,90 %**

### Répartition des dépenses



**Pour financer les dépenses**

Subventions d'équipement  
**631 182€**

Autres recettes (amortissement, FCTVA...)  
**874 053,99€**

Virement du fonctionnement  
**327 000€**

**EMPRUNT : 0€**

Excédent  
**787 764,01€**